



L'État de la sûreté nucléaire et de la radioprotection en région Auvergne-Rhône-Alpes

Bilan 2016 et perspectives 2017

**Retour sur la conférence de presse annuelle
de la division de Lyon de l'ASN pour la CLI de la
Centrale nucléaire de Saint-Alban Saint-Maurice.**



L'Autorité de sûreté nucléaire

L'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), Autorité administrative indépendante créée par la loi du 13 juin 2006 relative à la transparence et à la sécurité en matière nucléaire, est chargée de contrôler les activités nucléaires civiles en France : centrales nucléaires, installations de recherche, activités médicales, transports de substances radioactives, démantèlement, stockages de déchets.

Elle contribue à l'information des citoyens.





L'appréciation générale de l'ASN (NPX)

L'appréciation de l'ASN en 2016

- L'ASN considère que le niveau de radioprotection demeure **globalement satisfaisant**.
- Dans le domaine médical, l'ASN maintient une vigilance particulière en **radiothérapie et en imagerie interventionnelle**, compte-tenu des enjeux associés.
- Un **évènement en radiothérapie** relatif à l'exposition d'un patient à une dose supérieure à celle prescrite a été classé au niveau 2 de l'échelle ASN-SFRO en 2016.

Les actions de l'ASN

- **145 inspections** en 2016
- Une opération de contrôle ciblée de 21 **cabinets ou cliniques vétérinaires**, dont le bilan est assez satisfaisant.



L'appréciation générale de l'ASN (INB)

L'appréciation de l'ASN

- Concernant les centrales nucléaires, en 2016, l'ASN considère que les performances :
 - des **centrales de Saint-Alban et du Tricastin** rejoignent l'appréciation générale portée sur EDF ;
 - de la **centrale du Bugey** sont légèrement en retrait en matière de sûreté ;
 - de la **centrale de Cruas** sont en retrait.
- Concernant le **site AREVA du Tricastin**, l'ASN considère que les performances de sûreté sont plutôt satisfaisantes même si la situation des différentes installations et activités du site est contrastée.
- Concernant l'usine **AREVA NP (ex FBFC) de Romans-sur-Isère**, sous le contrôle renforcé de l'ASN depuis 2014, l'ASN constate que la rigueur d'exploitation s'améliore.

Les actions de l'ASN

- **78 inspections** sur les centrales nucléaires
- **84 inspections** dans les autres installations nucléaires
- **33 jours d'inspection du travail** sur les centrales et le site de Creys-Malville



Le contrôle des installations nucléaires en région Auvergne-Rhône-Alpes en 2016

=> Focus sur Saint-Alban





Le contrôle du nucléaire de proximité en région Auvergne-Rhône-Alpes en 2016 (pour mémoire)





- **Contrôle de la radiothérapie:** L'ASN considère que la situation est globalement satisfaisante.
- **Le contrôle de la radiologie interventionnelle reste une priorité :**
 - Les pratiques se sont légèrement améliorées, mais doivent cependant encore être optimisées.
 - De grandes disparités entre les services d'intervention ont été observées et des améliorations sont attendues au sein des blocs opératoires.
 - L'optimisation des doses délivrées aux patients et aux travailleurs n'est pas encore suffisamment développée. L'effort de formation des praticiens doit être poursuivi
- **L'ASN considère que la maîtrise des doses est un impératif dans l'imagerie médicale :**
 - L'imagerie est une aide précieuse au diagnostic médical, mais elle contribue à l'augmentation des doses moyennes délivrées.
 - En scanographie, la démarche d'optimisation des doses doit être poursuivie et développée en généralisant le recours aux physiciens médicaux
- **Dans le domaine industriel, l'ASN estime qu'il est nécessaire de maintenir un contrôle renforcé en matière de radiographie industrielle.**



Contrôle de la centrale de Saint-Alban

L'appréciation de l'ASN

- L'ASN considère que les performances de **la centrale de Saint-Alban rejoignent l'appréciation générale que l'ASN porte sur EDF en 2016.**
- Les actions de fond menées depuis 2011 pour redresser les performances du site dans la durée ont abouti à des résultats.
- Au premier semestre 2017, la troisième visite décennale du réacteur 1 s'est déroulé de manière satisfaisante.
 - L'ASN prendra position sur la poursuite de fonctionnement de ce réacteur.

Les actions de l'ASN

- 18 inspections sur la centrale de Saint-Alban
- suivi des arrêts du réacteur 2 en 2016



Les principaux enjeux pour 2017

- Dans le nucléaire de proximité, **la radiothérapie et l'imagerie interventionnelle** demeurent des domaines à fort enjeu.
- L'ASN est vigilante à **la qualité de l'exploitation des installations en matière de rigueur, de culture de sûreté et de maintien des compétences.**
 - La centrale de Cruas et, depuis 2017, la centrale de Tricastin et le réacteur de l'ILL font l'objet d'une vigilance particulière de l'ASN sur ce thème.
- Sur les usines de fabrication du combustible AREVA NP de Romans-sur-Isère, **l'exploitant doit poursuivre dans les meilleurs délais les travaux** de mise à niveau des installations.
- Plusieurs **départs de feu significatifs** ont été observés sur les installations nucléaires d'Auvergne-Rhône-Alpes depuis le début de l'année 2017 (centrales du Bugey, Cruas, Saint-Alban, Superphénix).
 - Les exploitants doivent impérativement améliorer la préparation et la surveillance des activités à risque incendie.



Dans le détail

- L'ASN considère que les performances de la centrale nucléaire de Saint-Alban/Saint-Maurice en matière de **sûreté nucléaire**, de protection de l'environnement et de radioprotection rejoignent globalement l'appréciation générale des performances portée sur EDF.

L'ASN note que les actions de fond menées depuis 2011 pour redresser les performances du site dans la durée ont abouti à des résultats.

- En matière de **maintenance**, en 2016, un seul arrêt de réacteur était programmé. Le contrôle de la visite partielle du réacteur 2 par l'ASN a permis de relever qu'EDF avait progressé dans l'efficacité de son organisation en matière de maintenance. L'ASN relève cependant qu'EDF doit mieux assurer la fiabilité des disjoncteurs électriques sur les circuits de forte puissance des réacteurs de la centrale nucléaire.
- Concernant la **protection de l'environnement**, l'ASN note que les résultats opérationnels en matière de rejets sont satisfaisants et traduisent une meilleure maîtrise par EDF de ses opérations d'exploitation.
- En matière de **protection des travailleurs**, l'ASN note que les résultats opérationnels relatifs à la radioprotection ont été globalement satisfaisants, notamment lors de la visite partielle du réacteur 2, même si EDF doit encore progresser en matière de propreté radiologique.



DIVISION DE LYON

